

Québec, le 8 février 2010

Maître Guy Bertrand  
Avocat  
B3 AVOCATS  
871, Grande Allée Ouest, bureau 200  
Québec (Québec) G1S 1C1

Maître,

Au nom du premier ministre, monsieur Jean Charest, j'accuse réception du rapport que vous lui faisiez parvenir le 4 février dernier concernant votre mission relativement à l'enlèvement de Cédrika Provencher.

Soyez assuré que nous avons pris bonne note du contenu de votre envoi et qu'il reçoit toute la considération requise. Nous laissons maintenant le soin aux ministres concernés d'effectuer le suivi approprié.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marilyne Audet  
Attachée politique

MA/eg